RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



N° 1248-2012/APS/DJA/SSACA

Date du: 17/07/2012

Rapport à l'assemblée de la province Sud

<u>OBJET</u> : modifiant la délibération n° 42-2009/APS du 27 mai 2009 portant désignation des membres de commissions intérieures de l'assemblée de province

PJ: un projet de délibération

La présente délibération a pour objet de formaliser des désignations au sein de commissions intérieures de l'assemblée de province.

Par courrier en date du 16 juillet 2012, le président du congrès de la Nouvelle-Calédonie nous informe de la démission de madame Sonia LAGARDE de son mandat de membre du congrès.

En l'application de l'article 72 de la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, cette démission entraîne la démission de madame Sonia LAGARDE de son mandat de membre de l'assemblée de la province Sud.

Dès lors, il y a lieu de procéder au remplacement au sein des commissions intérieures dans lesquelles elle siégeait.

Tel est l'objet de la présente délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.